

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

**Projet d'allocation de Madame Nialé KABA, Ministre du Plan et du Développement
Au Sommet de haut niveau du Groupe des 7 (g7+) en marge de la 77^{ème} session de
l'Assemblée Générale des Nations Unies.**

New York, le 23 septembre 2022

**Excellences Mesdames et Messieurs,
Distingués Participants,**

C'est pour moi un honneur de prendre la parole ce jour, pour partager l'expérience ivoirienne en matière de rétablissement et consolidation de la paix.

Comme vous le savez, la Côte d'Ivoire a traversé, entre 1990 et 2010, des crises successives marquées par une instabilité socio-politique. Cette situation a engendré d'importants défis en matière de paix et de cohésion sociale, que le Gouvernement a dû adresser dès l'ascension à la Magistrature Suprême de **Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara** en 2011.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Pour aboutir à la stabilité politique, économique et sociale, le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix a bénéficié de plusieurs initiatives. Ainsi :

- i. des réformes majeures portant sur les questions foncières et sur les questions identitaires ont été opérées afin de faciliter la résorption des conflits fonciers et des cas d'apatridie. La nouvelle Constitution de 2016 a été débarrassée de tous les articles confligènes.
- ii. De plus, les efforts entrepris par le Gouvernement ont permis le retour en Côte d'Ivoire de plusieurs membres de l'opposition autrefois en exil, le dégel de leurs comptes bancaires, et leurs réintégrations professionnelles dès leur retour. Dans le même élan, l'amnistie a été accordée à l'ex-première dame Madame Ehivet Gbagbo et la grâce présidentielle à l'ex-Président Laurent Gbagbo.
- iii. A la sortie de crise en 2011, les efforts du Gouvernement ont également porté sur la mise en place d'institutions et structures appropriées afin d'asseoir les fondements d'une paix durable à travers notamment la réconciliation nationale et la cohésion sociale.

la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation a été créé en 2011 à l'effet d'identifier les origines de la crise et établir la liste des victimes à indemniser. En outre, l'approche ivoirienne en matière de consolidation de la paix à consister à

renforcer le règlement pacifique des conflits. Ainsi, la nouvelle constitution de 2016 consacre l'institutionnalisation de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels avec des prérogatives renforcées.

- iv. Afin de mieux adresser les défis sécuritaires nés des crises successives : (i) l'armée ivoirienne a été réunifiée, restructurée et redéployée sur l'ensemble du territoire nationale après plusieurs années de belligérance ; (ii) le Conseil national de sécurité (CNS) a été créé et ; (iii) l'Autorité pour la Démobilisation, le Désarmement et la Réinsertion (ADDR) mise en place en 2012. Le processus de désarmement, démobilisation et réintégration des anciens combattants a été mené avec succès en Côte d'Ivoire. Ce qui en a fait un modèle reconnu en matière de stabilisation, de soutien au processus politique et de prévention de la violence. . La bonne synergie d'action avec la mission des opérations des nations unies en Côte d'ivoire (ONUCI) a significativement contribué à ce succès.
- v. Au plan économique et social, plusieurs programmes ont été mis en place pour soutenir ce processus global et intégré de consolidation de la paix. Il s'agit notamment du Programme national de cohésion sociale (PNCS), du Programme national de développement communautaire (PNDC) et le Programme d'Assistance Post Conflit (PAPC).

La mise en œuvre de ces programmes opérationnels a aidé au retour des Personnes Déplacés Internes (PDI) à leurs lieux de résidence, de même que des réfugiés et exilés politiques en Côte d'ivoire.

Pour tous ces efforts en faveur du retour des réfugiés ivoiriens et après une analyse approfondie de la situation, le HCR a officialisé la fin de statut de réfugié pour les Ivoiriens.

La mise en œuvre de ces programmes a également aidé au relèvement communautaire ainsi qu'à la réduction des disparités et déséquilibres régionaux, facteurs identifiés entre autres comme les causes de conflits en Côte d'ivoire. Parallèlement, le Gouvernement poursuit ses efforts pour plus de croissance partagée.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire connaît une multiplication de situation de changement de régime anti-démocratique à ses frontières, dans des pays en majorité où il y a des situations d'insécurité.

C'est pourquoi, je voudrais clore mon intervention en renouvelant la gratitude de mon pays à l'endroit de tous nos partenaires, qui nous soutiennent inlassablement dans la préservation des acquis en matière de stabilité et de paix, pour le bien-être de nos populations, mais qui œuvrent au retour de la paix dans la sous-région.

Je vous remercie pour votre aimable attention.